



## ANNEE SCOLAIRE 2017-2018

### RAPPEL

A compter de septembre 2017, les familles auront la possibilité de procéder à l'inscription de leur(s) enfant(s) aux différentes activités (sauf TAP, séjours et Môm'en sport), directement en ligne sur le site de la commune via le Portail famille.

Une nouveauté est néanmoins à noter dans l'organisation des temps d'activités péri-éducatives (TAP) : les enfants seront présumés inscrits sauf demande contraire des parents.

**Il est donc demandé expressément aux parents dont les enfants ne fréquenteront pas ce service municipal gratuit de bien vouloir remplir la présente fiche et de la retourner en mairie, par courrier ou par mail à : [tcharreau@mairie-plescop.fr](mailto:tcharreau@mairie-plescop.fr)**

Nom de l'enfant : .....

Nom de l'école : .....

Prénom : .....

Classe 2017/2018: .....

Nom du (des) représentant(s) légal(aux)

Maman/Papa

Maman/Papa

Adresse

Téléphone domicile

Téléphone portable

Nom de l'employeur

Téléphone employeur

Mail

Je, soussigné (e), informe le service animation jeunesse que mon enfant ci-dessus désigné

**NE PARTICIPERA PAS AUX TEMPS D'ACTIVITES PERI-EDUCATIVES  
DURANT L'ANNEE SCOLAIRE 2017-2018  
LES LUNDIS ET LES JEUDIS**

Les enfants qui n'assistent pas aux TAP devront impérativement être pris en charge par leur famille à 15h00, après la classe ou rentreront au domicile en autonomie.



**Pour des raisons de sécurité et de responsabilité,  
Votre enfant sera donc sous votre seule responsabilité à compter de 15h00 (fin de la classe)**

Signature :